PUBLICATION 296F SUPPL.

Recommandations pour les grandes cultures Édition 1991-1992

Supplément 1992

Ontario

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Selon le Comité ontarien de recherches sur les ennemis des cultures, tous les produits antiparasitaires énumérés dans la présente publication, sauf erreur, étaient homologués par le gouvernement fédéral et avaient été révisés par le Comité consultatif ontarien sur les pesticides (Ontario Pesticides Advisory Committee) puis classifiés par le ministère de l'Environnement de l'Ontario au 6 novembre 1989.

Le Règlement 751 de la *Loi sur les pesticides* stipule que l'utilisation des produits antiparasitaires doit être conforme au règlement et aux directives apparaissant sur l'étiquette. L'information que renferme la présente publication est de nature générale seulement; elle ne saurait remplacer, en aucun cas, les directives ou renseignements particuliers spécifiés sur l'étiquette du contenant ni les clauses du Règlement 751.

L'UTILISATEUR DOIT RESPECTER TOUTES LES DIRECTIVES ET LES MISES EN GARDE INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE.

En publicant cette brochure, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario et le Comité ontarien de recherches sur les ennemis des cultures n'offrent aucune garantie ou caution légale et n'assument aucune responsabilité pour toute perte de récolte ou d'animaux, tout risque pour la santé et la sécurité ou tout dommage à l'environnement résultant de l'utilisation d'un produit antiparasitaire cité dans le présent guide.

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Dans la majorité des cas, la publication 360F énumère plusieurs produits antiparasitaires efficaces contre chaque maladie ou parasite étudié. Dans la mesure du possible, les produits qui présentent le moins de danger ainsi que ceux dont les producteurs se déclarent satisfaits depuis des années ont été placés en tête de liste; les plus toxiques et les plus récents, moins bien rodés, figurent en fin de liste. Il faut cependant signaler que les produits les plus efficaces sont parfois les plus toxiques.

Les conditions météorologiques et d'autres facteurs influent sur l'efficacité des traitements et sur les dommages éventuels causés à la végétation. Il faut donc se référer aux notices et autres renseignements portés par les étiquettes pour s'assurer notamment de la compatibilité des produits avec d'autres substances ainsi que des effets du temps chaud ou froid, et des mauvaises conditions d'assèchement. Règle générale, les bouillies à base de poudre soluble ou mouillable (SP ou WP) endommagent moins les plantes que les concentrés liquides (EC, SC et F).

L'énumération de nombreuses marques de commerce dans les calendriers et les tableaux a pour objectif d'aider le producteur; elle ne signifie ni l'endossement d'un produit quelconque ni le rejet de produits équivalents qui n'y seraient pas énumérés.

Les recommandations sur les produits antiparasitaires sont révisées annuellement par le Comité ontarien de recherches sur les ennemis des cultures. **LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES DOIVENT ÊTRE JETÉES.**

Pour plus de renseignements ou des éclaircissements sur certaines recommandations, communiquer avec un des bureaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario dont les coordonnées paraissent aux pages 18 et 19.

HOMOLOGATION FÉDÉRALE ET CLASSIFICATION PROVINCIALE

La *Loi sur les pesticides* (Ontario) ainsi que le Règlement 751, dont l'application relève du ministère de l'Environnement de l'Ontario, interdisent la vente et l'usage de tout produit antiparasitaire qui n'a pas été d'abord homologué par la *Loi sur les produits antiparasitaires* (Canada), puis classifié par la loi provinciale dans l'une des six catégories que comprend cette dernière.

HOMOLOGATION FÉDÉRALE

Il y a 3 catégories d'homologation :

1. **Homologation de plein droit**
   Indique que tous les départements fédéraux concernés ont donné leur accord au dossier d'homologation tel que présenté.
2. **Homologation temporaire**
   Indique le besoin de données scientifiques et techniques additionnelles pour que soit déclarée l'homologation de plein droit. Les homologations temporaires prennent fin le 31 décembre de chaque année. Le produit doit donc obtenir à nouveau une homologation temporaire pour demeurer sur le marché l'année suivante. Permis tous les produits cités dans la présente édition, le Bayleton (triadimefon) est le seul auquel on a attribué une homologation temporaire (classe restreinte); il se peut qu'il ne soit pas vendu en 1992.
3. **Homologation temporaire (classe restreinte)**
   Indique que ce produit est en demande pressante sur le marché, même si les études toxicologiques et les études d'impact ne sont pas encore terminées. Cette homologation, comme la précédente, prend fin le 31 décembre de l'année, et le produit doit obtenir une nouvelle homologation pour être vendu l'année suivante.

CLASSIFICATION PROVINCIALE

Chaque produit antiparasitaire appartient à l'une des 6 catégories en vertu du Règlement 751. Les critères de classement sont la toxicité, le danger potentiel pour l'environnement ou la santé publique, la durée de vie de la matière active ou de ses dérivés, sa concentration et l'usage préconisé du produit. Cette classification permet de réglementer la vente, la circulation et l'usage des produits antiparasitaires en Ontario.

Pour des renseignements à jour sur la légalité des produits antiparasitaires, communiquer avec la Section des pesticides, Direction de la coordination des normes sur les polluants dangereux, ministère de l'Environnement, Toronto, tél.: (416) 323-5095.

92-05082/

Le présent supplément complète la publication 296F *Recommandations pour les grandes cultures 1991 1992* , mais ne la remplace pas. On peut se procurer des exemplaires de la Publication 296F dans les bureaux locaux du MAAO.

Le supplément comprend les tableaux sur les cultivars et les pesticides qui ont été modifiés par rapport à l'édition 1991-1992 de la publication 296F. La numérotation des tableaux révisés correspond à celle des tableaux originaux.

La publication 296F sera révisée et publiée de nouveau en 1993-1994.

TABLE DES MATIÈRES

MAÏS 2

SOYA 2

CULTURES FOURRAGÈRES 2

CÉRÉALES 7

HARICOTS SECS 13

CANOLA DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE 14

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 18

MAÏS

CHOIX DES HYBRIDES

Les renseignements sur le rendement des hybrides de maïs sont publiés dans le rapport intitulé *1992 Ontario Hybrid Corn Performance Trials.*

ENGRAIS POUR LE MAÏS

Azote

En 1991, on a approuvé le recours à un test de nitrate au printemps dans le cas du maïs cultivé en Ontario. Le test permet de déterminer la quantité de nitrate, en kg/ha, dans la couche de sol se situant entre 0 et 60 cm. Si l'échantillon provient de la couche de sol se situant entre 0 et 30 cm, il faut utiliser un facteur de conversion qui correspond à la valeur de nitrate en kg/ha multipliée par 1,62.

Le test permettra d'évaluer l'apport d'azote provenant des légumineuses enfouies dans le sol à l'automne ou des engrais verts épandus à l'automne. Il peut ne pas donner une évaluation appropriée de la quantité d'azote provenant de résidus de culture ou d'engrais enfouis au printemps peu de temps avant l'échantillonnage.

Les quantités d'azote recommandées dans le tableau ci-après ont été établies à partir d'un rapport prix azote-maïs de 5 (c.-à-d., le prix d'un kilo d'azote effectivement épandu est cinq fois plus grand que le prix d'un kilo de maïs-grain)

Tableau. Quantité d'azote recommandée sous forme de nitrate

Azote sous forme de nitrate dans la couche 0-60cm	Quantité d'azote recommandée
(kg/ha)	(kg/ha)
10	205
20	185
30	166
40	146
50	127
60	107
70	88
80	68
90	49
100	29
110	10
115	0

Facteurs de conversion

a) kg/ha de nitrate (60 cm) = kg/ha (30cm) X 1,62

b) conversion de ppm en kg/ha :

i) échantillon de 60 cm : kg/ha (60 cm) = ppm X 8

ii) échantillon de 30 cm : kg/ha (30 cm) = ppm X 4

Exemple : Calculer la quantité de nitrate dans la couche 0-60 cm si la couche 0-30 cm contient 8 parties par million de nitrate.

Réponse : 8 ppm de nitrate X 4 X 1,62 = 52 kg/ha de nitrate dans la couche 0-60 cm

SOYA

CHOIX DES CULTIVARS

Les renseignements sur le rendement des cultivars de soya sont publiés dans le rapport intitulé *1991 Report, Ontario Soybean Variety Trials.*

CULTURES FOURRAGÈRES

Tableau 24. Cultivars de luzerne recommandés en Ontario

Cultivar	Rendement (% de Saranac)[1]		Sensibilité aux maladies[2]			Distributeur
	Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Flétrissure bactérienne	Flétrissure verticillienne	Pourridié phytophthoréen	
Admiral	101	98	R	R	R	First Line Seeds
Advance	104	99	R	R	S	Mapleseed Inc.
Algonquin	96	100	HR	S	S	Cultivar public
Alouette	99	102	R	S	S	Pickseed Canada Inc.
Ambassador	103	101	R	R	R	Pride Brand Seeds
Anchor	99	100	R	S	S	Oseco Inc.
Angus	98	102	RH	S	S	Cultivar public
Apica	104	104	R	S	S	United Co-operatives of Ont.
Apollo II	99	96	R	MR	HR	Oseco Inc.
Apollo Supreme	103	—	RH	R	R	Mapleseed Inc.

Tableau 24. Cultivars de luzerne recommandés en Ontario (suite)

Cultivar	Rendement (% de Saranac)[1] Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Sensibilité aux maladies[2] Flétrissure bactérienne	Flétrissure verticillienne	Pourridié phytophthoréen	Distributeur
Armor	101	98	R	S	R	Oseco Inc.
Arrow	104	100	HR	R	HR	Pickseed Canada Inc.
Award	101	98	R	S	S	Speare Seeds
Centurion	104	102	HR	R	R	United Co-operatives of Ont.
Champion	103	—	R	MR	MR	Parsons Seeds
Chief	105	102	HR	R	HR	Jacques Canada
Citation	102	103	R	S	S	Mapleseed Inc.
Comsel	99	100	R	S	HR	Norcan Seeds, Speare Seeds
Crown	104	103	R	R	R	Cargill Hybrid Seeds
Crusader	101	101	HR	MR	R	Pride Brand Seeds
DK-122	106	—	HR	R	HR	Dekalb Canada
DK-125	105	103	HR	R	R	Dekalb Canada
DK-135	102	96	MR	MR	MR	Dekalb Canada
Eagle	101	97	HR	MR	MR	Cargill Hybrid Seeds
Edge	102	104	R	R	R	First Line Seeds
Excalibur	103	102	R	R	S	United Co-operatives of Ont.
Glory	101	100	R	S	S	Speare Seeds
G-2833	105	—	HR	R	HR	Funk Seeds
G-2841	107	102	HR	R	R	Funk Seeds
G-2852	104	102	HR	R	R	Funk Seeds
Horizon	105	—	HR	HR	HR	Pride Brand Seeds
Hunter	100	99	R	S	S	Rothwell Seeds
Husky	103	100	R	S	MR	Oseco Inc.
Iroquois	98	100	HR	S	S	Cultivar public
Legend	104	—	HR	R	HR	Northrup King Seeds
Magnum	100	100	HR	S	S	Funk Seeds
Magnum Plus	101	99	R	S	R	Funk Seeds
Mohawk	99	98	HR	S	S	Rothwell Seeds, United Co-operatives of Ont.
Noble	101	97	R	S	S	United Co-operatives of Ont.
OAC Minto	100	102	R	S	S	Speare Seeds, Bishop Seeds
Olinda	98	98	R	S	HR	SeCan member
Oneida VR	102	103	R	HR	R	Pickseed Canada Inc.
Pinnacle	102	103	HR	R	MR	Hyland Seeds
Preserve	103	101	R	S	MR	Northrup King Seeds
Saranac	100	100	R	S	S	Cultivar public
Shield	103	98	HR	R	R	Rothwell Seeds
Spectrum	101	97	R	S	MR	Labonté Seeds
Starmaster	105	—	R	R	R	Oseco Inc., Corland Seeds Ltd.
Sure	104	106	HR	R	R	Northrup King Seeds
Surpass	102	105	HR	R	R	Oseco Inc.
Thor	100	100	HR	S	S	Northrup King Seeds
Thunder	98	96	R	S	R	Oseco Inc.
Tomahawk	102	106	R	MR	MR	Speare Seeds
Turbo	102	100	R	S	R	Pickseed Canada Inc.
Ultra	105	104	R	R	R	Hyland Seeds
Verta +	104	102	HR	R	R	Speare Seeds
WAMPR	103	—	R	R	R	United Co-operatives of Ont.
WL 222	98	101	R	S	MR	King Agro, Speare Seeds
WL316	101	99	MR	R	MR	King Agro, Speare Seeds
88	102	102	R	R	MR	Mapleseed Inc.
120	102	101	HR	S	R	Delkalb Canada
526	101	100	HR	S	S	Pioneer Hi-Bred
532	102	101	HR	S	S	Pioneer Hi-Bred
5262	106	—	HR	S	R	Pioneer Hi-Bred
5311	107	101	HR	MR	R	Pioneer Hi-Bred
5364	108	—	R	MR	MR	Pioneer Hi-Bred
5432	100	101	HR	R	MR	Pioneer Hi-Bred
Pickseed 8920MF	107	101	HR	R	HR	Pickseed Canada Inc.

[1] *Un écart de 1% de l'indice de rendement correspond à une différence de 120 kg/ha dans le sud de l'Ontario et de 86 kg/ha dans le nord de l'Ontario. Le rendement moyen de Saranac dans le sud de l'Ontario est de 12,0 t/ha; dans le nord de l'Ontario, il est de 8,6 t/ha.*
Un trait indique que moins de trois essais publics sont disponibles, c'est pourquoi le rendement n'est pas inclus.

[2] *HR hautement résistant (plus de 50 % de plants résistants); R résistant (31 à 50 % de plants résistants); MR modérément résistant (15 à 30 % de plants résistants); S sensible (moins de 15 % de plants résistants).*

Tableau 25. Cultivars de lotier recommandés

Cultivar	Rendement (% de Léo) Sud de l'Ont.	Nord de l'Ont.	Date des premières fleurs (Guelph)	(Kapuskasing)	Regain	Tolérance aux variations de drainage	Distributeur
Léo	100	100	23 juin	30 juin	Moyen à lent	Bonne	Cultivar public
Upstart	101	92	23 juin	30 juin	Moyen à lent	Bonne	Pickseed Canada Inc.
Empire	98	94	1 juil.	7 juil.	Lent	Excellente	Cultivar public

[1] Rendement moyen de Léo dans le sud de l'Ontario : 8,2 t/ha ; dans le nord de l'Ontario : 6,7 t/ha.

Tableau 26. Cultivars de trèfle rouge à deux coupes recommandés

Cultivar	(Rendement en % de Florex)[1] Sud de l'Ontario 1re année	2e année	Nord de l'Ontario 1re année	2e année	Date des premières fleurs (Guelph)	(Kapuskasing)	Distributeur
Arlington	98	93	93	91	15 juin	29 juin	Cultivar public
Atlas	102	96	102	—	16 juin	30 juin	Northrup King Seeds
Walter	104	100	100	—	17 juin	1 juillet	Pickseed Canada Inc. Mapleseed Inc.
Redland III	—	—	—	—	18 juin	2 juillet	Oseco Inc.
Florex	100	100	100	100	18 juin	2 juillet	Northrup King Seeds
Prosperl	101	96	98	99	18 juin	2 juillet	King Agro
Persist	103	97	101	—	19 juin	3 juillet	Northrup King Seeds

[1] Rendement moyen de Florex dans le sud de l'Ontario: 9,6 t/ha; dans le nord de l'Ontario: 6,2 t/ha.

Un trait indique moins de trois essais publics sont disponibles, c'est pourquoi le rendement n'est pas inclus. Le rendement moyen du Redland III a été de 103 % dans tous les endroits et à chaque année.

Tableau 27. Cultivars de trèfle blanc recommandés

Cultivar	Rendement (% de Sacramento) Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Distributeur
Ladino California	100	98	Cultivar public
Canopy	99	101	La plupart des distributeurs
Mérit	106	102	Cultivar public
Sacramento	100	100	Tib Szego Associates Ltd.

Rendement moyen de Sacramento dans le sud de l'Ontario : 6,5 t/ha ; dans le nord de l'Ontario : 4,9 t/ha.

Tableau 28. Cultivars de fléole recommandés

Cultivar	Rendement (% de Climax) Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Date d'épiaison (Guelph)	(Kapuskasing)	Regain	Distributeur
Toro	98	97	20 juin	3 juillet	Bon	Oseco Inc.
Basho	97	102	22 juin	2 juillet	Bon	SeCan
Richmond	103	102	22 juin	2 juillet	Bon	Mapleseed Inc., Pickseed Canada Inc
Champ	102	103	23 juin	1 juillet	Bon	Cultivar public
Mariposa	102	98	24 juin	2 juillet	Bon	United Co-operatives of Ont.
Nike	101	102	24 juin	1 juillet	Passable	Pickseed Canada Inc.
Itasca	102	100	25 juin	3 juillet	Passable	United Co-operatives of Ont.
Alexander	100	101	26 juin	4 juillet	Passable	Speare Seeds
Argus	104	104	26 juin	4 juillet	Passable	King Agro
Carola	105	97	26 juin	2 juillet	Bon	Oseco Inc.
Timfor	101	100	26 juin	3 juillet	Passable	Northrup King Seeds
Climax	100	100	28 juin	5 juillet	Passable	Cultivar public
Glenmor	100	88	28 juin	3 juillet	Bon	Northrup King Seeds
NorMax	100	107	28 juin	5 juillet	Bon	United Co-operatives of Ont.
Winmor	101	96	29 juin	6 juillet	Passable	Northrup King Seeds

Rendement moyen de Climax dans le sud de l'Ontario : 8,4 t/ha ; dans le nord de l'Ontario : 7,7 t/ha.

Tableau 29. Cultivars de brome recommandés

Cultivar	Rendement (% de Baylor) Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Date d'épiaison (Guelph)	(Kapuskasing)	Distributeur
Baylor	100	100	10 juin	26 juin	Oseco Inc.
Beacon	101	105	10 juin	25 juin	United Co-operatives of Ont.
Bravo	99	108	10 juin	25 juin	Pickseed Canada Inc.
Saratoga	97	107	10 juin	24 juin	Cultivar public
Tempo	96	105	10 juin	24 juin	Pickseed Canada Inc., Mapleseed Inc.

Rendement moyen de Baylor dans le sud de l'Ontario: 8,3 t/ha; dans le nord de l'Ontario: 7,6 t/ha

Tableau 30. Cultivars de dactyle recommandés

Cultivar	Rendements (% de Hallmark) Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Date d'épiaison (Guelph)	(Kapuskasing)	Distributeur
Hallmark	100	100	2 juin	15 juin	United Co-operative of Ontario
Juno	98	101	2 juin	15 juin	Mapleseed Inc., Pickseed Canda Inc.
Rapido	101	101	4 juin	16 juin	Pickseed Canada Inc.
Napier	100	101	8 juin	16 juin	Oseco Inc.
Rancho	99	103	10 juin	16 juin	United Co-operative of Ontario
Kay	99	105	12 juin	18 juin	Oseco Inc.
Sumas	102	103	12 juin	18 juin	Oseco Inc.
Mobite	100	103	14 juin	21 juin	Parsons Seeds

Rendement moyen de Hallmark dans le sud de l'Ontario: 9,7 t/ha; dans le nord de l'Ontario: 6,0 t/ha

Tableau 31. Cultivars d'alpiste roseau recommandés

Cultivar	Rendement (% de Vantage) Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Date d'épiaison (Guelph)	(Kapuskasing)	Distributeur
Vantage	100	100	10 juin	24 juin	Pickseed Canada Inc., Mapleseed Inc.
Palaton	99	94	11 juin	25 juin	Oseco Inc.
Venture	102	90	11 juin	24 juin	Speare Seeds

Rendement moyen de Vantage dans le sud de l'Ontario: 11,8 t/ha; dans le nord de l'Ontario: 8,5 t/ha

Tableau 32. Cultivars de vulpin des prés recommandés

Cultivar	Rendement (% de Mountain) Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Date d'épiaison (Guelph)	(Kapuskasing)	Distributeur
Mountain	100	100	12 mai	27 mai	Pickseed Canada Inc., Mapleseed Inc.
Dan	98	100	15 mai	30 mai	Oseco Inc.

Rendement moyen de Mountain dans le sud de l'Ontario: 9,2 t/ha; dans le nord de l'Ontario:5,3 t/ha

Tableau 33. Cultivars de fétuque élevée recommandés

Cultivar	Rendement (% de Stef) Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Date d'épiaison (Guelph)	(Kapuskasing)	Distributeur
Courtenay	106	103	10 juin	23 juin	Parsons Seeds
Festorina	96	93	10 juin	21 juin	Oseco Inc.
Stef	100	100	13 juin	23 juin	Oseco Inc.

Rendement moyen de Stef dans le sud de l'Ontario: 8,0 t/ha ; dans le nord de l'Ontario: 7,5 t/ha

CÉRÉALES

CHOIX DES CULTIVARS

Tableau 46. Cultivars d'orge recommandés

Cultivar	Région recommandée	Caractère	Poids de l'hectolitre (kg)	PGM[2] (g)	Hauteur[3] (cm)	Résistance[4] à la verse	Maturité[5]	Maladies[6] Rouille des feuilles	Charbon nu	Tache pâle	Helmin-thosporiose	Blanc
2-rangs												
Albany	Toutes	barbe rude	64	43	74	2	92	5	3	8	8	1
Lester	Toutes	barbe rude	65	45	74	2	91	5	3	8	8	1
Morrison	Toutes	barbe rude	65	43	76	2	92	5	2	8	8	0
Symko	Toutes	barbe rude	65	42	80	3	92	8	3	8	8	0
6-rangs												
Chapais	Toutes	barbe rude	61	44	75	2	91	7	5	5	8	5
Etienne	Toutes	barbe lisse	61	38	82	2	92	8	2	5	8	7
Léger	Toutes	barbe lisse	61	37	91	3	92	8	1	5	8	8
Maskot[7]	Toutes sauf IV	barbe rude	63	39	87	2	93	7	2	5	8	2
OAC Kippen	Toutes	barbe rude	63	38	87	4	91	7	6	5	5	0
Sabina	Toutes	barbe rude	62	39	87	2	92	8	2	5	8	1

Les valeurs sont données pour indiquer les différences relatives entre les cultivars; les valeurs réelles pourront différer selon les conditions de culture et les maladies.

[1] *Poids de l'hectolitre x 0,8 = lb/boisseau.*

[2] *Poids d'un millier de grains*

[3] *En général, les plants seront plus hauts dans le sud et plus courts dans le nord.*

[4] *Échelle de 0 à 9, où 0 = debout et 9 = couché.*

[5] *Jours jusqu'à la récolte. Soustraire 5 jours pour les régions I à IV et ajouter 10 jours pour la région VI.*

[6] *Échelle de 0 à 9 où 0 = très résistant et 9 = très sensible.*

[7] *Peut être retiré de la liste des cultivars recommandés en 1993.*

Tableau 47. Rendements relatifs pour l'orge[1,2]

Cultivar	Régions d'essais I	II	III	IV	V	VI
Albany	107	101	100	107	93	91
Lester	110	103	98	106	94	96
Morrison	120	99	98	99	99	102
Symko	106	98	100	97	100	95
Chapais	102	110	95	110	107	112
Etienne	97	102	100	93	104	98
Léger	94	99	109	94	104	108
Maskot	88	92	95	(98)[3]	94	97
OAC Kippen	88	100	100	99	101	98
Sabina	88	96	105	97	104	103
Rendement moyen[4] (t/ha)	3,69	3,99	3,63	4,60	4,85	4,43

[1] *Représente le pourcentage du rendement moyen des essais pour chaque région.*

[2] *Moyenne de 3 ans (1989-1991), sauf pour la région I (1989-1990 seulement)*

[3] *Les valeurs entre parenthèses sont celles des cultivars non recommandés pour cette région.*

[4] *1 t/ha = 893 lb/ac*

Tableau 48. Cultivars d'avoine recommandés

Cultivar	Région recommandée	Caractère	Poids de[1] l'hectolitre (kg)	PMG[2] (g)	Hauteur[3] (cm)	Résistance à la verse[4]	Maturité[5]	Résistance aux maladies[6]			
								Rouille des feuilles	Jaunisse nanisante	Septoriose	Charbon
Donegal	toutes	jaune	47	37	102	3	97	8	3	5	4
Marion	toutes	blanche	47	38	106	4	95	8	8	8	5
Newman	toutes	blanche	49	37	97	3	94	3	5	8	1
Ogle	toutes	jaune	47	32	88	1	93	5	3	5	5
Ultima	toutes sauf I	blanche	44	33	96	2	97	7	8	8	1

Les valeurs sont données pour indiquer les différences relatives entre les cultivars; les valeurs réelles pourront différer selon les conditions de culture et les maladies.

[1] *Poids de l'hectolitre x 0,8 = lb/boisseau.*

[2] *Poids d'un millier de grains*

[3] *En général, les plants seront plus hauts dans le sud et plus courts dans le nord.*

[4] *Échelle de 0 à 9, où 0 = debout et 9 = couché.*

[5] *Jours jusqu'à la récolte. Soustraire 5 jours pour les régions I à IV et ajouter 10 jours pour la région VI.*

[6] *Échelle de 0 à 9 où 0 = très résistant et 9 = très sensible.*

Tableau 49. Rendements relatifs de l'avoine[1, 2]

Cultivar	Régions d'essais					
	I	II	III	IV	V	VI
Donegal	114	98	103	100	104	104
Marion	89	96	105	99	100	108
Newman	97	101	94	94	95	94
Ogle	117	111	92	106	102	99
Ultima	82	94	106	100	99	94
Rendement moyen[3] (t/ha)	2,88	3,13	3,28	5,11	4,71	6,17

[1] *Représente le pourcentage du rendement moyen des essais pour chaque région.*

[2] *Moyenne de 2 années (1990-1991) sauf pour la région VI (1991 seulement).*

[3] *1 t/ha = 893 lb/ac*

Tableau 50. Cultivars de blé roux vitreux de printemps recommandés[1, 2, 3, 4]

Cultivar	Rendement relatif[5] Région			Poids de l'hectolitre[6] Région			PMG[7] (g)	Hauteur (cm)
	II	III	V	II	III	V		
Celtic	103	104	100	100	101	100	33	79
Roblin	97	96	100	100	99	100	33	83
Rendement moyen	3,08	2,79	3,69	72,5	74,2	70,9		

[1] *Les données des régions II et III sont fondées sur quatre ans (1988-1991). Les données de la région V sont fondées sur des moyennes sur deux ans (1990-1991).*

[2] *Les cultivars sont recommandés pour toutes les régions sauf la région I.*

[3] *Les producteurs de la région IV doivent consulter les renseignements sur la région II.*

[4] *Des moyennes à long terme indiquent que la résistance à la verse, au blanc et à la rouille des feuilles sont similaires pour les deux cultivars.*

[5] *Représente le pourcentage du rendement moyen des essais pour chaque région.*

[6] *Représente le pourcentage du poids moyen de l'hectolitre des essais pour chaque région.*

Tableau 53. Cultivars de blé farineux blanc d'automne recommandés [1, 2]

Cultivar	Région recommandée	PMG[3] (g)	Barbe	Hauteur (cm)	Résistance à la germination sur pied[4]	Verse[5]	Résistance aux maladies[6] Rouille des feuilles	Gale	Blanc
Annette	II, III	40	-	99	MT	3	5	4	1
Augusta	II, III	35	-	100	MT	2	5	4	4
Ena	I	34	+	99	S	2	5	2	3
Harmil	I, II	33	-	101	MS	2	4	4	4
Harus	I, II	35	-	95	MS	2	5	3	3
Karena	I, II, III	36	-	99	MS	2	4	3	3
Rebecca	I, II, III	36	+	93	TS	2	5	3	3

La survie à l'hiver est la même pour tous les cultivars.
La semence de tous les cultivars devrait être traitée afin de lutter contre le charbon nu.
Les valeurs sont données pour indiquer les différences relatives entre les cultivars; les valeurs réelles pourront différer selon les conditions de culture et les maladies.
[1] *Les données sont fondées sur des moyennes de quatre ans (1988-1991).*
[2] *Poids d'un millier de grains.*
[3] *Les producteurs de la région IV doivent consulter les renseignements sur la région II.*
[4] *S = sensible, TS = très sensible, MS = modérément sensible, MT = modérément tolérant.*
[5] *Échelle de 0 à 9, où 0 = debout et 9 = couché.*
[6] *Échelle de 0 à 9 où 0 = très résistant et 9 = très sensible.*

Tableau 54. Rendements relatifs du blé farineux blanc d'automne [1, 2, 3]

Cultivar	Régions d'essais I	II	III
Annette	(97)[4]	100	109
Augusta	(93)	99	107
Ena	101	(95)	(94)
Harmil	97	99	(90)
Harus	101	100	(94)
Karena	102	105	106
Rebecca	108	103	101
Rendement moyen (t/ha)	4,29	5,01	3,54

[1] *Représente le pourcentage du rendement moyen des essais pour chaque région.*
[2] *Moyenne sur 4 ans (1988-1991) des cultivars recommandés. 1 t/ha = 893 lb/ac*
[3] *Les producteurs de la région IV doivent consulter les renseignements sur la région II*
[4] *Les valeurs entre parenthèses sont celles des cultivars non recommandés dans cette région.*

Tableau 55. Poids spécifiques relatifs du blé blanc d'automne [1,2,3]

Cultivar	Régions d'essais		
	I	II	III
Annette	(100) [4]	100	101
Augusta	(96)	97	98
Ena	102	(102)	(101)
Harmil	100	99	(99)
Harus	102	101	(100)
Karena	101	101	101
Rebecca	99	100	99
Rendement moyen (t/ha)	72,5	72,7	78,9

[1] *Représente le pourcentage du rendement moyen des essais pour chaque région.*

[2] *Moyenne sur 4 ans (1988-1991) des cultivars recommandés; kg/hL x 0,8 = lb/boisseau*

[3] *Les producteurs de la région IV doivent consulter les renseignements sur la région II*

[4] *Les valeurs entre parenthèses sont celles des cultivars non recommandés dans cette région.*

Tableau 56. Cultivars de blé roux vitreux d'automne recommandés [1,2]

Cultivar	Région recommandée	PMG [3] (g)	Hauteur (cm)	Résistance à la germination sur pied [3]	Résistance à la verse [3]	Résistance aux maladies [4]		
						Rouille des feuilles	Gale	Blanc
Gluten dur [7]								
Absolvent	II	40	87	R	2	4	4	4
Karat	I, II, III	39	101	R	1	3	2	2
Gluten moyen [7]								
Ruby	I, II, III	37	87	R	2	3	3	4

La survie à l'hiver est la même pour tous les cultivars.
Tous les cultivars devraient avoir une semence traitée afin de lutter contre le charbon nu.
Les valeurs sont données pour indiquer les différences entre les cultivars; les valeurs réelles pourront différer selon les conditions de culture et les maladies.

[1] *Les données sont fondées sur des moyennes de cinq ans (1987-1991) et ont été recueillies dans des conditions normales d'exploitation.*

[2] *Les producteurs de la région IV doivent consulter les renseignements sur la région II.*

[3] *Poids d'un millier de grains*

[4] *R = résistant*

[5] *Échelle de 0 à 9, où 0 = debout et 9 = couché.*

[6] *Échelle de 0 à 9 où 0 = très résistant et 9 = très sensible.*

[7] *Les blés à gluten dur doivent être gardés à l'écart des blés à gluten moyen.*

Tableau 57. Rendements relatifs du blé roux vitreux d'automne [1,2,3]

Cultivar	Régions d'essais I	II	III
Gluten dur :			
Absolvent	(97)[4]	100	(96)
Karat	103	100	104
Rendement moyen (t/ha)	3,71	4,25	4,05
Gluten moyen :			
Ruby	100	100	100
Rendement moyen (t/ha)	4,90	5,01	4,71

[1] *Moyenne de 5 ans (1987-1991); 1 t/ha = 893 lb/ac*
[2] *Représente le pourcentage du rendement moyen des cultivars recommandés dans chaque région.*
[3] *Les producteurs de la région IV doivent consulter les renseignements sur la région II*
[4] *Les valeurs entre parenthèses sont celles des cultivars non recommandés pour cette région.*

Tableau 58. Poids spécifiques relatifs du blé roux vitreux d'automne [1,2,3]

Cultivar	Régions d'essais I	II	III
Gluten dur :			
Absolvent	(101)[4]	100	(100)
Karat	99	100	100
Rendement moyen (kg/hL)[3]	76,2	76,3	83,9
Gluten moyen :			
Ruby	100	100	100
Rendement moyen (kg/L)	77,1	75,9	81,2

[1] *Moyenne de 5 ans (1987-1991) des cultivars recommandés. kg/hL x 0,8 =lb/boisseau*
[2] *Représente le pourcentage de la moyenne des poids spécifiques des cultivars recommandés.*
[3] *Les producteurs de la région IV doivent consulter les renseignements sur la région II.*
[4] *Les valeurs entre parenthèses sont celles des cultivars non recommandés pour cette région.*

Tableau 59. Cultivars d'orge d'automne recommandés

								Résistance aux maladies[4]			
Cultivar	Région recommandée	Caractère	Poids de l'hectolitre[1] (kg)	PMG[2] (g)	Hauteur[3] (cm)	Résistance à la verse[4]	Maturité[5]	Rouille des feuilles	Jaunisse nanisante	Tache pâle	Blanc
OAC Elmira	I, II	barbe rude	63	34	99	3	65	1	3	0	1

[1] *Poids de l'hectolitre x 0,8 = lb/boisseau.*
[2] *Poids d'un millier de grains*
[3] *En général, les plants seront plus hauts dans le sud et plus courts dans le nord.*
[4] *Échelle de 0 à 9, où 0 = debout et 9 = couché.*
[5] *Nombre de jours à partir du 1er mai.*
[6] *Échelle de 0 à 9, où 0 = trés résistant et 9 = trés sensible.*

Tableau 61. Distributeurs des cultivars de céréales

	Cultivar	Distributeur	Producteur
Orge	Albany	SeCan	Station de recherche de Charlottetown
	Chapais	SeCan	Station de recherche de Ste-Foy
	Etienne	W.G. Thompson & Sons Ltd.	W.G. Thompson & Sons Ltd.
	Léger	SeCan	Station de recherche d'Ottawa
	Lester	W.G. Thompson & Sons Ltd.	W.G. Thompson & Sons Ltd.
	Maskot	W.G. Thompson & Sons Ltd.	Semico, St-Hyacinthe
	Morrison	SeCan	Station de recherche d'Ottawa
	OAC Kippen	SeCan	OAC, Guelph
	Sabina	UCO	Semico, St-Hyacinthe
	Symko	First Line Seeds	Station de recherche d'Ottawa
Avoine	Donegal	W.G. Thompson & Sons Ltd.	W.G. Thompson & Sons Ltd.
	Marion	SeCan	Station de recherche de Ste-Foy
	Newman	SeCan	Station de recherche d'Ottawa
	Ogle	Cultivar public	Université de l'Illinois
	Tibor	W.G. Thompson & Sons Ltd.	Station de recherche d'Ottawa
	Ultima	W.G. Thompson & Sons Ltd	Station de recherche de Ste-Foy
Blé de printemps			
Consommation animale	Gleanlea	Cultivar public	Université du Manitoba
Consom-mation humaine	Celtic	W.G. Thompson & Sons Ltd.	Agripro, Colorado
	Roblin	SeCan	Station de recherche de Winnipeg
Orge d'automne	OAC Elmira	W.G.Thompson & Sons Ltd.	OAC Guelph
Blé d'automne			
farineux blanc	Annetta	SeCan	Station de recherche de Harrow
	Augusta	W.G. Thompson & Sons Ltd.	Université du Michigan
	Ena	SeCan	Station de recherche de Harrow
	Harmil	Bolton Farm Seeds	Station de recherche d'Ottawa
	Harus	SeCan	Station de recherche de Harrow
	Karena	W.G. Thompson & Sons Ltd.	W.G. Thompson & Sons Ltd.
	Rebecca	W.G. Thompson & Sons Ltd.	W.G. Thompson & Sons Ltd.
vitreux roux	Absolvent	C & M Seeds, Aishling Farm Seeds	Dr. P. Franck, Allemagne
	Karat	C & M Seeds, Aishling Farm Seeds	Probsdorfer, Autriche
	Ruby	W.G. Thompson & Sons Ltd.	W.G. Thompson & Sons Ltd.

Tableau 69. Lutte contre les légionnaires

Insecticide	Quantité/ha	Jours avant la récolte
Dylox 420 LC	1,5 L	21
Sevin XLR PLUS 480 Su[1]	2,5 - 5,25 L	14
Lannate L 215 *	2,0 L	20

LC (concentré liquide); L (liquide); Su (suspension)
**Attendre au moins 24 heures avant d'entrer dans le champ.*
Le délai d'attente pour l'orge est de 28 jours.

[1] Il existe plusieurs formulations de Sevin utilisables selon aux instructions sur l'étiquette. Le Sevin XLR PLUS est recommandé car il est moins dangereux pour les abeilles. Prendre les précautions nécessaires concernant les abeilles.

HARICOTS SECS

Tableau 71. Cultivars de haricots secs recommandés

Cultivar	Catégorie	Nombre de jours à maturité	Rendement[1] t/ha	Poids de 100 graines (g)	Résistance aux maladies[2]			
						Anthracnose		
					Virus de la mosaïque	Race Alpha	Race Delta	Pourriture[3] blanche (%)
OAC Seaforth	blanc	89	1,9	21	R	R	R	18
Mitchell	blanc	91	1,9	21	R	R	S	15
OAC Sprint	blanc	92	2,0	23	R	R	R	23
Midland	blanc	93	2,3	18	R	S	S	37
Wesland	blanc	94	2,3	22	R	R	S	31
Rocket	blanc	94	2,2	22	R	R	S	30
OAC Cygnus	blanc	94	2,3	22	R	R	R	35
Shetland	blanc	94	2,3	19	R	R	R	43
Centralia	blanc	95	2,2	22	R	R	R	11
Dresden	blanc	98	2,2	20	R	R	R	42
Stinger	blanc	99	2,4	21	R	S	S	16
Fleetside	blanc	99	2,3	20	R	R	R	42
OAC Gryphon	blanc	100	2,4	20	R	R	R	9
OAC Rico	blanc	101	2,3	20	R	R	R	8
Crestwood	blanc	101	2,4	21	R	R	R	15
Ex Rico 23	blanc	102	2,2	21	R	S	S	5
Vista	blanc	103	2,5	20	R	R	R	9
Harowood	blanc	108	2,3	19	R	R	R	18
Aresteuben	à hile jaune	99	1,6	42,8	S	R	R	–
Sacramento	rognon	85	1,8	58	R	R	R	–
California Dark Red	rognon	95	1,8	59	S	R	S	–
California Light Red	rognon	101	2,0	59	S	R	S	–
California White	rognon	100	1,7	59	S	R	S	–
Taylor Hort 34	canneberge	86	2,1	50	S	S	S	–
AC Harblack	noir	91	2,6	20	R	S	R	–

[1]Les rendements des haricots blancs et à hile jaune sont basés sur la moyenne de 24 essais sur 8 sites pendant 3 ans. Pour les haricots colorés, les rendements sont basés sur la moyenne de 11 essais sur 6 sites pendant 3 ans.

[2] R - résistant; S - sensible.

[3] L'incidence de la pourriture blanche est fondée sur le pourcentage de plants infectés dans les essais à Kippen, à Mitchell et à Brussels en 1990.

Tableau 72. Distributeurs des cultivars de haricots secs

Cultivar	Distributeur
AC Harblack	Cultivar public
Aresteuben	Cultivar public
California Light Red	Cultivar public
California Dark Red	Cultivar public
California White	Cultivar public
Centralia	Cultivar public
Crestwood	Cooks, W.G. Thompson & Sons Ltd.
Dresden	Cultivar public
Ex Rico 23	Cultivar public
Fleetside	Cooks, W.G. Thompson & Sons Ltd.
Harowood	Cultivar public
Midland	W.G. Thompson & Sons Ltd.
Mitchell	Cultivar public
OAC Cygnus	Cultivar public
OAC Cryphon	Cultivar public
OAC Rico	Cultivar public
OAC Seaforth	Cultivar public
OAC Sprint	Cultivar public
Rocket	W.G. Thompson and Sons Ltd.
Sacramento	Cultivar public
Shetland	Cultivar public
Stinger	W.G. Thompson & Sons Ltd.
Taylor Hort 34	Cultivar public
Vista	Cooks, W.G. Thompson & Sons Ltd.
Wesland	W.G. Thompson & Sons Ltd.

CANOLA DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

CHOIX DES CULTIVARS

En 1988 et 1991, la teneur élevée en acides gras libres (AGL) du Canola de printemps produit en Ontario a été un problème important. On observe des teneurs élevées lorsque les molécules d'huile se dissocient dans la graine. La limite supérieure acceptable d'AGL dans l'huile est de 1%. Tous les cultivars de Canola de printemps recommandés risquent de produire des graines à teneur trop élevée d'AGL dans certaines conditions de croissance. Ces conditions semblent principalement liées à des stress environnementaux (c.-à-d., la chaleur et la sécheresse) durant le stade de la fructification. Généralement, on remarque une teneur élevée d'AGL dans des lots comprenant une quantité élevée de semences brunes (prématurément avortées) à la récolte. De plus, il semble y avoir des différences constantes entre les cultivars de Canola de printemps en ce qui a trait à la teneur en AGL. Le tableau 78 présente la teneur en AGL (1991) et la quantité de semences brunes (de 1989 à 1991) des différents cultivars.

En Ontario, les huiliers ont déclaré qu'ils pourraient ne pas accepter (ou accepter à prix très réduit) les semences de Canola à teneur élevée en AGL produites en Ontario en 1992. Les producteurs qui choisiront les cultivars marqués d'un astérisque augmenteront les risques de voir leur récolte rejetée ou achetée à rabais.

Tableau 78. Cultivars de Canola de printemps recommandés et sur le marché

Cultivar	Nombre de jours à maturité[1]	Rendement[2,3] (t/ha)	Acides[4] gras libres (%)	Semences brunes (%)	Verse[1] 1 = debout 5 = couché	Distributeur
Recommandé						
Legend	96	2,48	1,16	2,8	2,4	Bonis & Co. Ltd.
Cyclone	97	2,81	1,17	3,1	2,1	King Agro
Kristina	98	2,68	0,93	2,0	2,2	W.G. Thompson and Sons Ltd.
Delta	99	2,72	0,96	2,5	2,3	W.G. Thompson and Sons Ltd.
WW1432	99	2,81	0,96	2,7	2,8	W.G. Thompson and Sons Ltd.
Sur le marché						
*HC-120	97	2,81	1,35	2,9	2,1	King Agro
*Vanguard	97	2,51	1,52	3,4	1,7	Bonis & Co. Ltd.
*HC-110	98	2,74	1,52	4,8	1,3	King Agro
*Celebra	98	2,68	2,14	5,1	1,4	Bonis & Co. Ltd.
*Hornet	101	2,77	1,91	5,1	2,8	Speare Seeds
* Global	101	2,56	2,10	6,9	1,6	Bonis & Co. Ltd.
Résistant à la triazine						
*Stallion	100	1,92	2,57	5,9	1,7	Bonis & Co. Ltd.
*OAC Triumph	101	1,77	2,30	5,5	2,1	Membres SeCan

[1,3,5] *Les valeurs correspondent à la moyenne de 18, 19 et 12 essais, respectivement, de 1989 à 1991*

[2] *1 t/ha = 893 lb/ac = 17,86 boisseaux/ac*

[4] *Les données représentent les moyennes de 6 essais en 1991.*

**Ces varietés peuvent être absentes de la publication 296F de 1993 en raison de tleurs teneurs élevées on acides gras libre.*

Tableau 82. Lutte contre les altises

Insecticide	Quantité de produit à l'hectare	Délai d'attente
Application dans la raie de semis :		
Counter 5G	5,5-11 kg	À l'ensemencement seulement
Furadan 5G	4,5-5,5 kg	
Furandan CR-10G	2,8 kg	
Application de post-levée :		
Cymbush 250 EC	140 mL	30
Ripcord 400 EC	50 mL	30
Decis 2.5 EC	200-300 mL	14
Furadan 480 F*	150-275 mL	60
Guthion 240 SC*	275-550 mL	30
Guthion Solupak 50 WP*	150-275 g	30
Sevin XLR PLUS 480Su	500 mL	60

G (granulaire); F (pâte fluide); WP (poudre mouillable); SC (concentré à pulvériser); EC (concentré émulsifiable); CR (préparation spéciale pour le colza); Su (suspension).

** Allouer une période de 48 heures avant d'entrer dans le champ à nouveau. Voir la section Entrée dans un champ après traitement. (Édition 1991-1992)*

Tableau 84. Cultivars de canola d'automne recommandés

Cultivar	Rendement[1,2] (t/ha)	Survie à[3] l'hiver (%)	Maturité[2] (date en juillet)	Verse[2] 1 = debout 5 = couché	Jambe noire[4] 0 = absence 4 = mort	Distributeur
Ceres	2,76	95	6	1,6	1,6	King Agro
Falcon	2,79	83	6	1,7	1,4[5]	King Agro

[1] *1 t/ha = 893 lb/acre = 17,86 boisseaux/ac*
[2,3,4] *Les valeurs indiquées représentent les moyennes de 11,8 et 6 essais, respectivement, en 1989-91*
[5] *Dans les régions où la contamination par la jambe noire est importante, le cultivar Falcon est moins attaqué..*

Tableau 94. Insecticides

Marque de commerce et formulation (ingrédient actif)	Classification de l'insecticide	Délai d'attente	Toxicité relative	Pulvérisation aérienne	Distributeur	Emploi et remarques	Classe[1]
Ambush 500 EC (perméthrine)	pyréthrinoïde	Pas après le stade 5 feuilles	Modérée	Non	ICI Chipman UCO	Maïs	3
Bactoospiene *(Bacillus thuringiensis)*	Toxine bactérienne	0	Faible	Oui	Bartlett U.A.P.	Maïs-grain	3
Basudin 50 W (diazinon)	organo-phosphoré	14	Modérée	Oui	Ciba-Geigy	Luzerne, maïa, haricots, pois, Toxique pour les abeilles.	2
Counter 15 G, 5G (terbufos)	organo-phosphoré	À l'ensemencement seulement	Élevée	Non	Cyanamid	Maïa Canola	5
Cygard 15-G (terbufos+phorate)	organo-phosphoré	À l'ensemencement seulement	Élevée	Non	Cyanamid	Maïs	5
Cygon 480 E (diméthoate)	organo-phosphoré	2 luzerne 7 haricots	Modérée	Oui	Bartlett ICI Chipman Cyanamid UCO	Haricots, luzerne Toxique pour les abeilles.	2
Cymbush 250 EC (cyperméthrine)	pyréthrinoïde	30 Canola 5 Maïs	Modérée	Non	ICI Chipman UCO	Maïs Canola	2
Decis 2,.5 EC (deltaméthrine)	pyréthrinoïde	14	Modérée	Non	Hoechst	Canola	2
Dipel SC *(Bacillus thuringiensis)*	Toxine bactérienne	0	Faible	Oui	Wilbur-Ellis	Fléole	3
Di-Syston 15 G, 720LC (disulfoton)	organo-phosphoré	À l'ensemencement seulement	Élevée	Non	U.A.P. Van Waters & Rogers	Maïs	5
Dyfonate II 20 G (fonofos)	organo-phosphoré	À l'ensemencement seulement	Élevée	Non	ICI Chipman UCO,U.A.P. Cargill	Maïs	5
Dylox 80% SP, 420 liquide (trichlorfon)	organo-phosphoré	21	Faible	Oui	U.A.P.	Céréales, Canola Relativement sans danger pour les abeilles.	3
Furadan 5 G, 10 G, CR - 10G (carbofuran)	carbamate	À l'ensemencement seulement	Élevée	Non	Bartlett, UCO Van Waters & Rogers	Maïs, Canola.	2

Tableau 94. Insecticides

Marque de commerce et formulation (ingrédient actif)	Classification de l'insecticide	Délai d'attente	Toxicité relative	Pulvérisation aérienne	Distributeur	Emploi et remarques	Classe [1]
Furadan 480F (carbofuran)	carbamate	60 Canola 7 luzerne	Élevée	Oui Permis requis	U.A.P.	Canola, luzerne. Toxique pour les abeilles.	5
Guthion 240 SC Guthion Solupak 50 WP (azinphos-méthyl)	organo-phosphoré	3 haricots 21 luzerne 30 grains	Élevée	Oui Permis requis	Bartlett U.A.P.	Haricots, soya. Toxique pour les abeilles	5
Imidan 50 WP (phosmet)	organo-phosphoré	7	Modérée	Oui	Bartlett ICI Chipman	Luzerne. Toxique pour les abeilles.	3
Lannate L (méthomyl)	carbamate	21	Élevée	Oui	U.A.P. Van Waters & Rogers	Grains	2
Lorsban 4 E, 15 G (chlorpyrifos)	organo-phosphoré	70	Modérée	Oui Permis requis	U.A.P.	Maïs	2, 3
Malathion 500 EC, (malathion)	organo-phosphoré	7	Faible	Oui	Bartlett U.A.P. UCO	Luzerne, haricots, grains, soya Toxique pour les abeilles. Moins efficace en-dessous de 16° C	3
Ripcord 400 EC (cyperméthrine)	pyréthrinoïde	30	Modérée	Non	Ciba-Geigi	Canola, maïs	2
Sevin XLR PLUS 480 Su (carbaryl)	carbamate	5 haricots 2 luzerne 14 céréales	Modérée	Oui	Rhone-Poulene UCO	Luzerne, céréales haricots, maïs, Canola	3
Supracide 240 EC (méthidathion)	organo-phosphoré	30	Élevée	Oui	Bartlett ICI Chipman, UCO U.A.P., Cargill, Van Waters & Rogers, W.G. Thompson	Canola	2
Thimet 15 G (phorate)	organo-phosphoré	À l'ensemencement seulement	Élevée	Non	Cyanamid	Maïs	2
Thiodan 4 EC (endosulfan)	organo-chloré	2	Modérée	Oui	Hoechst U.A.P., UCO	Haricots, soya Toxique pour les abeilles	2
Thuricide HPC *(Bacillus thuringiensis)*	Toxine bactérienne	0	Faible	Oui	Sandoz	Fléole	3

[1] *Les chiffres indiquent la classe à laquelle appartiennent les produits énumérés sous la MARQUE DE COMMERCE en vertu de la* Loi sur les pesticides.

Voir le tableau 93 pour de plus amples renseignements sur les aspects réglementaires de la classification.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DE L'ONTARIO

Comté	Bureaux du MAAO		Spécialistes en sols et en plantes	
Essex	46, rue Fox, Essex N8M 2S2	(519) 776-7361	Bill Stevens	(519) 776-7361
Kent	C.P. 726, 435 ouest, av. Grand Chatham N7M 5L1	(519) 354-2150		
Lambton	C.P. 730, 360 Autoroute #21 Petrolia N0N 1R0	(519) 882-0180	Gabrielle Ferguson	(519) 882-0180
Middlesex	50, rue King London N6A 2P2	(519) 434-6811	Peter Johnson	(519) 434-6811
Oxford	C.P. 666, Woodstock N4S 7Z5	(519) 537-6621	Chris Brown	(519) 537-6621
Elgin	C.P. 2027, R.R. 5, St. Thomas N5P 3X1	(519) 631-4700	Hugh Martin	(519) 631-4700
Norfolk	C.P. 587, Simcoe N3Y 4N5	(519) 426-7120	John Harvey	(519) 759-4190
Brant	515 nord, chemin Park, suite 7 Brantford N3R 7K8	(519) 759-4190	515 nord, chemin Park., suite 7 Brantford N3R 7K8	
Huron	C.P. 159, Clinton N0M 1L0	(519) 482-3428	Alan McCallum	(519) 482-3428
Perth	413, rue Hibernia Stratford N5A 5W2	(519) 271-0280	Rob Templeman	(519) 271-0280
Bruce	220, Trillium Court, R.R. 3, Walkerton N0G 2V0	(519) 881-3301	Keith Reid	(519) 881-3301
Grey	181, sud, rue Toronto Markdale N0C 1H0	(519) 986-2040	Joan McKinlay 181 sud, rue Toronto Markdale N0C 1H0	(519) 986-2040
Dufferin	R.R. 4, Orangeville L9W 2Z1	(519) 914-3830		
Wellington	R.R. 1, Fergus N1M 2W3	(519) 846-0941	Harvey Wright C/o Crop Science, Université de Guelph Guelph N1G 2W1	(519) 824-4120 poste 6763
Waterloo	279 nord, rue Weber Waterloo N2J 3H8	(519) 884-5390		
Wentworth	R.R. 1, Ancaster L9G 3K9	(416) 527-2995	Mark Janiec 17 prom. Wilson Milton L9T 3J7	(416) 787-2314
Halton	17, prom. Wilson Milton L9T 3J7	(416) 878-2314		
Peel	35, prom. Van Kirk, suite 9 Brampton L7A 1A5	(416) 451-5474		
York	1110, prom. Stellar, suite 102 Newmarket L3Y 7B7	(416) 895-4519		
Haldimand	C.P. 129, Cayuga N0A 1E0	(416) 772-3381	Jerry Winnicki 726, rue Canboro Fenwick L0S 1C0	(416) 892-4741
Niagara-Vineland	Édifice des services, MAAO Station de Vineland L0R 2E0	(416) 562-4147		
Niagara-Fenwick	726, rue Canboro Fenwick L0S 1C0	(416) 892-4741		
Simcoe, nord	C.P. 340, Elmdale L0L 1P0	(705) 322-2231	Dave Morris C.P. 370, Alliston L0M 1A0	(705) 435-5521
Simcoe, sud	C.P. 370, Alliston L0M 1A0	(705) 435-5521		
Durham, ouest	C.P. 309, Uxbridge L0C 1K0	(416) 852-3328	Neil Moore 322 ouest, rue Kent Lindsay K9V 2Z9	(705) 324-6125
Victoria - Haliburton	322 ouest, rue Kent Lindsay K9V 2Z9	(705) 324-6125		
Durham, est	234 est, rue King Bowmanville L1C 1P5	(416) 623-3348		

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DE L'ONTARIO

Comté	Bureaux du MAAO		Spécialistes en sols et en plantes	
Peterborough	55 nord, rue George Peterborough K9J 3G2	(705) 745-2403	Jack Kyle 55nord, rue George Peterborough K9J 3G2	(705) 745-2403
Northumberland	C.P. 820, Brighton K0K 1H0	(613) 475-1630		
Hastings	C.P. 340, Stirling K0K 3E0	(613) 395-3393		
Lennox et Addington	41ouest, rue Dundas Napanee K7R 1Z5	(613) 354-3371	Stephen Clare C.P. 470 Picton K0K 2T0	(613) 476-3224
Prince Edward	C.P. 470, Picton K0K 2T0	(613) 476-3224		
Frontenac	C.P. 651, 1055 rue Princess Kingston K7L 4X1	(613) 545-4360		
Leeds	C.P. 635, Brockville K6V 5V8	(613) 342-2124	Michael Payne 10 boul. Sunset Perth K7H 2Y2	(613) 267-1063
Grenville	C.P. 2004, Kemptville K0G 1J0	(613) 258-8295		
Lanark	10 boul Sunset, Perth K7H 2Y2	(613) 267-1063		
Renfrew	315 sud, rue Raglan, Renfrew K7V 1R6	(613) 432-4841	Paul Sullivan 26 Place Thorncliff Nepean K2H 6L2	(613) 828-9167
Carleton	26, Place Thorncliff Nepean K2H 6L2	(613) 828-9167		
Dundas	C.P. 488, Wincester K0C 2K0	(613) 774-2313	Gilles Quensel C.P. 2004 Kemptville K0G 1J0	(613) 258-8304
Stormont	C.P. 97, Avonmore K0C 1C0	(613) 346-2143		
Glengarry	C.P. 579, rue St. George E., Alexandria K0C 1A0	(613) 525-1046		
Prescott	C.P. 110, Plantagenet K0B 1L0	(613) 673-5115	Paul Beaudin C.P. 110 Plantagenet K0B 1L0	(613) 673-5115
Russell	735, rue Notre Dame, Embum K0A 1W1	(613) 443-3391		

Bureaux de districts du nord de l'Ontario

Comté	Bureaux du MAAO	Spécialistes en sols et encultures		
Algoma	341, rue Trunk, Sault Ste. Marie P6A 3S9	(705) 253-1161	Daniel Tassé C.P. « G » New Liskeard P0J 1P0	(705) 647-6738
Cochrane N.	Ferme expérimentale Kapuskasing P5N 2X9	(705) 335-5828		
Cochrane S.	C.P. 608, Matheson P0K 1N0	(705) 273-2509		
Kenora	Édifice du gouvernement de l'Ontario C.P. 3000 Dryden, P8N 3B3	(807) 223-2415		
Manitoulin	C.P. 328, Gore Bay P0P 1H0	(705) 282-2043		
Muskoka et Parry Sound	C.P. 130, 8 nord, rue Centre Huntsville P0A 1K0	(705) 789-8886		
Nipissing	222ouest, rue McIntyre North Bay P1B 2Y8	(705) 474-3050		
Rainy River	rue Front, Emo P0W 1E0	(807) 482-2310		
Sudbury	1899, boul. LaSalle Sudbury P3A 2A3	(705) 566-1630		
Timiskaming	C.P. « G », New Liskeard P0J 1P0	(705) 647-6701		
Thunder Bay	Édifice du gouvernement de l'Ontario 435 sud, rue James Thunder Bay P7E 6E3	(807) 475-1631		

Spécialistes en tabac

Milt Watson, Norm Sheidow, Station de recherche, C.P. 186, Delhi N4B 2W9	(519) 582-1950

Spécialiste en pâturage

Susan Robinson, C.P. 340, Stirling K0K 3E0	(613) 395-3393

Spécialistes en insectes et maladies

Maïs et céréales	Tom Hartman, Centralia College, Huron Park N0M 1Y0	(519) 228-6691
Fourrages	Peng Gang, C.P. 340, Stirling K0K 3E0	(613) 395-3393
Soya et haricots secs	Albert Tenuta, Ridgetown College, Ridgetown N0P 2C0	(519) 674-5456